



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

## Culture et Santé : Appel à projets 2018

**Dans le cadre de la nouvelle convention régionale 2017-2019, la Région, Direction régionale des affaires culturelles et l'Agence Régionale de Santé confirment leur volonté commune de déployer un appel à projets Culture et Santé sur le territoire régional de la Nouvelle-Aquitaine au titre de l'année 2018.**

Il s'adresse aux établissements hospitaliers de santé de la Nouvelle-Aquitaine qui s'engagent dans une politique culturelle active, et souhaitent développer un ou plusieurs projets en 2018, en partenariat avec des acteurs culturels et artistiques professionnels de la région.

Seront notamment soutenus les projets artistiques et culturels qui démontrent l'implication des personnels et des patients dans leur élaboration et réalisation, valorisent l'ouverture de l'établissement sur son environnement immédiat, et font preuve de créativité et de renouvellement par rapport à des projets antérieurs.

Vous trouverez sur nos sites le cahier des charges et le dossier de candidature de cet AAP.

Les dossiers de candidature devront être transmis par mail conjointement aux trois partenaires (ARS/DRAC/Région) **au plus tard le 8 décembre 2018.**